



**Déclaration préalable à la CAPD du 3 / 03 / 2014**

Monsieur le Directeur Académique,

Comme nous vous l'avons écrit dans notre courrier du 18 février, nous tenons à vous manifester notre profond mécontentement concernant la suppression de deux semaines de formation théorique pour les stagiaires pour « nécessité de service ».

Nous souhaitons rappeler que ces professeurs débutants dans le métier ont souffert d'une entrée dans le métier déstabilisante.

- Rappel en novembre 2013 de 52 stagiaires en formation en école d'application pour assurer les remplacements non pourvus.
- Impossibilité d'organiser la formation théorique à l'ESPE en janvier 2014 : 113 PES retournent en école d'application.
- Epuisement des PEMF, déjà très sollicités par l'accroissement du nombre de stagiaires à suivre.

De nombreux stagiaires nous ont interpellés pour nous faire part de leurs inquiétudes et pour certains leurs découragements. Nous souhaiterions être informés des dispositifs de soutien mis en œuvre pour les PES en difficultés et connaître parallèlement les non titularisations envisagées.

Cette situation fait suite aux manques de postes que nous rencontrons depuis de nombreuses années pour notre département. Cette année aucune solution n'a pu être trouvée pour palier à cette carence, nous sommes donc très inquiets pour la prochaine rentrée et continuons à demander le plan de rattrapage nécessaire au bon fonctionnement de notre département.

La délégation du SE-UNSA

Céline Gravelier

Marianne Favier

Anne-Marie Gonzalez